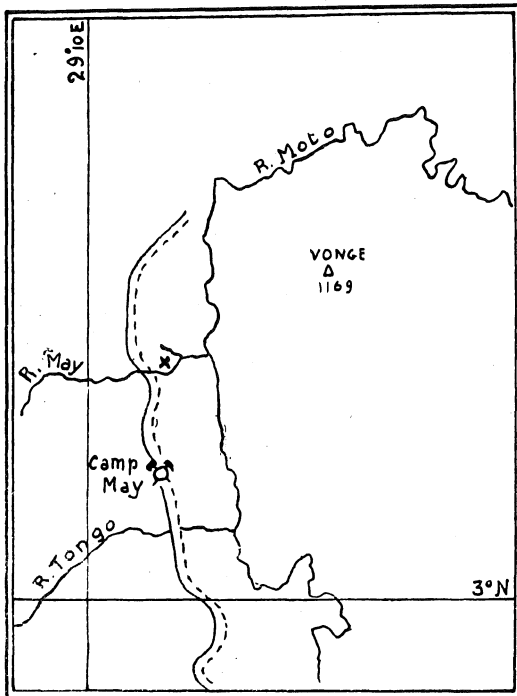


Le conglomérat de May (Moto, Congo Belge)

par M. LEGRAYE

Résumé. — *Description d'une roche conglomératique à gros éléments de porphyre et de quartz disséminés sporadiquement dans une pâte finement grenue. Origine probable : coulée de boue ou tillite ; ce conglomérat n'a pas les caractères d'un conglomérat de base.*

Des blocs de roches conglomératiques ont été trouvés à proximité de la confluence de la rivière May, qui se jette dans la rivière



1:200.000^e

FIG. 1.

Moto, et de son affluent 1 ; les échantillons proviennent du voisinage d'un point situé à 3°03' latitude nord et 29°11' longitude est

(fig. 1). Ils ne sont pas en place ; leurs relations avec les roches encaissantes me sont inconnues. Un gros bloc de ce conglomérat m'a été remis par M. R. Anthoine, directeur de la Société des Mines d'Or de Kilo Moto et est déposé dans les collections de géologie de l'Université de Liège.

Un échantillon de conglomérat de la même provenance a été sommairement décrit par L. de Dorlodot dans une note relative à quelques roches des formations anciennes du camp May ⁽¹⁾ :

« N^o 12. Conglomérat confluent rivière May et de affluent 1.
» Poudingue à éléments arrondis de quartzite noir et de roches
» archéennes dans une pâte finement grenue (feldspathique ?).
» Base du système métamorphique à itabirites. »

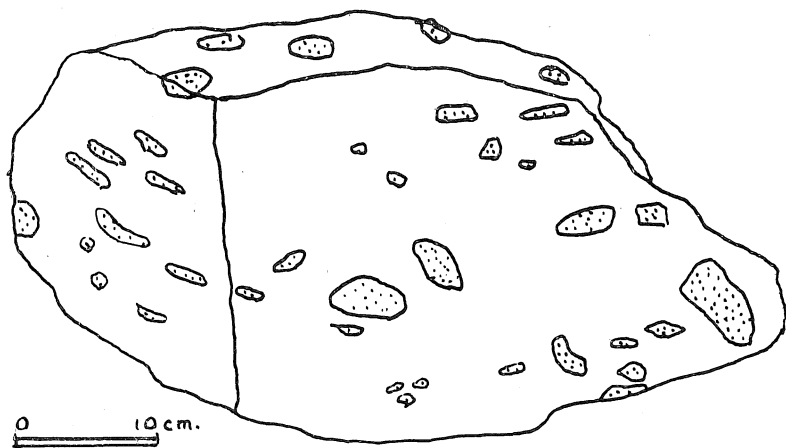


FIG. 2.

Le conglomérat de May est une roche foncée à l'état frais, constituée par un ciment noir, finement grenu, enrobant un certain nombre de galets ne venant pas en contact les uns avec les autres (fig. 2).

Le *ciment* est une roche noire, très finement grenue, dont la cassure a une tendance à être conchoïdale ; sous le choc du marteau elle se brise en esquilles comme certains quartzites. Ce

⁽¹⁾ L. DE DORLODOT. — Quelques roches de la formation schisteuse à itabirites et des formations plus anciennes du Camp de May (R. Moto). *Ann. Soc. Géol. de Belg. Public. rel. Congo belge*, t. 44, 1920-21, p. c 35.

ciment est formé par une pâte réunissant de petits éléments anguleux ou subanguleux.

La pâte est phylliteuse; avec quelques zones lenticulaires, allongées, plus siliceuses. Une schistosité est bien visible sous le microscope; c'est suivant elle que la roche se débite. On y observe de la chlorite et de la biotite de néoformation.

Les petits éléments enrobés dans la pâte sont constitués par des grains subanguleux de quartz à extinction onduleuse dont la dimension n'excède pas un à trois dixièmes de millimètre, de grains de feldspath du même ordre de grandeur et de grains formés par l'assemblage de grains de quartz de un à deux centièmes de millimètre de grosseur.

Les *galets* enrobés dans ce ciment sont le plus souvent assez bien roulés; ils sont quelquefois subanguleux; leurs dimensions varient entre un et quatre centimètres. Si, dans leur majorité, ils sont sensiblement allongés suivant la schistosité du ciment, il en est fréquemment dont le grand axe est oblique ou même perpendiculaire à la schistosité (fig. 2). Ils sont parfois assez distants les uns des autres.

Les uns sont formés de quartz, à éclat gras, gris ou noirâtre, constitué par un assemblage de cristaux de 2 à 3 centièmes de millimètre, avec parfois minuscules inclusions noires, opaques et de la chlorite en amas ou veinules; ce quartz est comparable à certains quartz filoniens.

Les autres sont formés de roches magmatiques, porphyriques, généralement très profondément altérées, contenant parfois un peu de calcite d'origine vraisemblablement hydrothermale, qu'on ne rencontre pas dans le ciment.

Cette roche conglomératique est remarquable par le fait que les gros galets sont sporadiquement dispersés dans un ciment à éléments excessivement fins.

Dans un poudingue d'origine sédimentaire, marin, lacustre ou fluvial les galets sont jointifs et généralement disposés suivant la stratification. Le ciment n'occupe que les espaces laissés vides entre les galets. Exceptionnellement certains conglomérats fluviaux présentent de gros galets isolés dans un sable grossier.

On peut être tenté de rapprocher le conglomérat de May de certains conglomérats d'origine glaciaire, mais une roche semblable pourrait tout aussi bien trouver son origine dans une coulée de boues, formant milieu dense, enrobant et maintenant en suspension les galets qu'elle a rencontrés sur son passage.

Il n'a pas les caractères d'un conglomérat de base.

Le sondage n° 11 du Charbonnage de Bray (1939)

par RENÉ MARLIÈRE

Résumé. — *Sondage de reconnaissance au travers des terrains sénoniens et turoniens. Atteint le terrain houiller à la profondeur de 123,40 m. et y pénètre sur 26 mètres, recoupant une fausse plate-taille à 15-25°, puis les mêmes couches en dressant à 80°.*

Poursuivant l'étude méthodique des morts-terrains de sa concession houillère de Bray-lez-Binche, la *Société anonyme d'Ougrée-Marihaye* a fait exécuter en 1939 le sondage n° 11. Ce dernier est situé 11.559 mètres à l'Est et 1993 mètres au Sud du Beffroi de Mons, soit dans l'angle Nord-Est de la concession, dans la plaine alluviale du ruisseau d'Estinne (1). L'altitude du sol y est de + 54 mètres.

Je sais gré à la Société anonyme d'Ougrée de m'avoir confié l'étude du sondage et d'avoir permis la présente publication.

Coupe géologique reconstituée

Le forage s'est effectué à la cuiller à clapet et au trépan normal jusqu'à la profondeur de 24,80 m., puis entièrement à la couronne, sauf dans les « Rabots » et une partie des « Fortes Toises » (entre 103,60 m. et 116,50 m.). Dans la craie sénonienne, le pourcentage des carottes extraites est de 60,5% ; il est un peu plus élevé dans les terrains turoniens et dans le Houiller.

(1) Par rapport au croisement de la grand'route de Binche et de la route de Mont-Saint-Jean, on comptera 1570 mètres Nord et 650 m. Ouest.